

42% des français estiment que la présence de dispositifs digitaux les inciterait à se rendre plus souvent en magasin



SAMSUNG



Paysage
ACTUALITES
INNOVATIONS • TENDANCES • SOLUTIONS



CONNEXION

JE M'ABONNE

1ère édition du baromètre Shopper

TÉLÉCHARGEZ

LeMoniteur.fr

Nouvelle génération

15 jours d'essai gratuit

▶ J'en profite

1ère édition du baromètre Shopper

TÉLÉCHARGEZ

Accueil > Paysage > Chorges, leur d'espoir dans le cauchemar des entrées de ville



Chorges, leur d'espoir dans le cauchemar des entrées de ville

Laurent miguet | le 07/01/2019 | [Mobilité](#), [Aménagement de voirie](#)

Lauréats 2018 du prix des entrées de ville et des franges urbaines, la ville de Chorges (Hautes-Alpes) et le bureau des Paysages apportent une leçon de ténacité. Ni les aléas électoraux, ni la transmission de l'agence de maîtrise d'œuvre paysagère, en 2015, n'ont altéré l'esprit du projet salué le 13 décembre dernier par un colloque au ministère de la Culture.

Le pire reste à venir, dans l'urbanisme commercial périphérique. « Nous ne sommes qu'à mi-chemin. La course à la taille se poursuivra entre les enseignes déterminées à l'emporter sur leurs concurrentes ». Parmi les invités vedette du colloque du 13 décembre qui a précédé la remise du prix biennal des entrées de ville, le journaliste Franck Gintrand, délégué général de l'Institut des territoires, a glacé les acteurs de l'aménagement urbain réunis par Sites et Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine Environnement, co-organisateurs du concours.

Course à l'artificialisation

Le contre-exemple parisien d'Ikea à la Madeleine ? « Un leurre », tranche l'auteur de « Le jour où les centres commerciaux auront tué nos villes ». Les moyennes surfaces de centre-ville constituent au mieux le prix à payer pour continuer à s'étendre dans les champs, comme le veulent les lois du marché et leur déclinaison foncière rappelée par Franck Gintrand : « un m² de terre agricole vaut 1 euro ; dix euros si la cession bénéficie à un aménageur ; 100 euros après validation du permis de construire ; et 1 000 euros à la mise en vente par le promoteur ».

Malgré son objectif officiel de zéro artificialisation nette des sols d'ici à 2050, l'Etat semble incapable d'inverser cette logique. Les chiffres présentés au colloque du 13 décembre montrent l'accélération de la courbe, depuis 2015. A raison de 60 000 hectares par an dont 70 % de terres agricoles, l'étude du ministère de la Transition écologique et solidaire laisse prévoir un taux d'artificialisation de 8 % en 2030 pour la France métropolitaine, au lieu de 4 % en 1980. Plus déprimant encore : « 20 % des surfaces concernées se trouvent dans des communes où la population décroît », note Géraldine Ducos, chargée d'études économiques dans le domaine d'aménagement du territoire.

Impuissance réglementaire

Face à l'aggravation du mitage urbain, pourquoi la réglementation de plus en plus rigoureuse produit-elle si peu de résultats ? Sans répondre à cette question, le colloque a détaillé le constat d'échec, notamment par la voix de Denis Grandjean, représentant de Site et Cités remarquables de France et ancien vice-président du syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale (Scot) de Meurthe-et-Moselle sud : « Je suis consterné par l'application de ce Scot auquel j'ai travaillé pendant des années », témoigne-t-il.

Adjoint au maire d'Avignon et paysagiste conseil de l'Etat, Sébastien Giorgis rappelle les symptômes du mal : « Enchevêtrement des compétences et éclatement des responsabilités entre l'Etat et les collectivités », soupire l'élu d'une agglomération partagée entre deux



L'ÉDITION ABONNÉS DE LA SEMAINE

La revue du 19 novembre 2018



Je consulte
ce numéro



Je m'abonne



Tous les
numéros



départements et deux régions. La persistance du pouvoir communal alimente le cercle vicieux décrypté par Alain de la Bretesche, président de Patrimoine Environnement : « Même s'ils apportent un signal fort et salubre dans l'ambiance générale, les élus qui résistent aux grandes surfaces font souvent figure de dindons de la farce, car leurs voisins profitent de leur refus vertueux ».



Alain de la Bretesche, président de Patrimoine Environnement, rend hommage à la ténacité de la ville de Chorges.

Etoile alpine

Pour ramener de l'optimisme sous les stucs du Palais-Royal au ministère de la Culture, Chorges (Hautes-Alpes) a opposé une décennie d'opiniâtreté aux forces du marché et aux rigidités de l'Etat : pas question, pour ce dernier, de redessiner la bande roulante de la Nationale 94, à l'occasion de la transformation d'un carrefour à feux sur cette route circulée par 22 000 véhicules par jour, lors des vacances d'été et d'hiver vers les sommets alpins. Cette contrainte n'a pas empêché la commune de 2800 habitants de rebondir sur le projet routier pour mettre en scène son entrée de ville, depuis la route nationale jusqu'à la gare. Pour rien au monde, Chorges n'aurait laissé l'Intermarché quitter le carrefour en voie de réaménagement pour s'installer dans la zone périphérique, exclusivement réservée aux activités artisanales. En concertation avec l'enseigne, la rénovation du magasin a dégagé les vues vers les sommets. « Comme nous l'avions souhaité, Intermarché s'est abstenu de concurrencer l'alignement de platanes, dans ses choix végétaux », se félicite Philippe Le Maner, successeur de Sébastien Giorgis, depuis 2015, à la tête du bureau Paysages, missionné à partir de 2010 par la commune pour réaliser l'aménagement inauguré le 6 juillet 2018.

Objectif capitalisation

Avec la suppression de 80 panneaux publicitaires, le long de la route nationale, l'équipe municipale emmenée depuis 2008 par Christian Durand avait d'emblée signalé sa volonté de réguler la place du commerce dans l'espace public. Du carrefour réaménagé en rond-point jusqu'à la gare, les nouveaux abribus et bandes cyclables déclinent une mobilité choisie, plurielle et moderne, après le chantier de 580 000 euros conduit sous l'œil de l'architecte des bâtiments de France, à proximité d'une église classée. Comment donner à Chorges le rôle du fer de lance d'un mouvement de réappropriation des villes par la puissance publique, conformément à l'esprit du concours soutenu par les ministères de la Culture et de la Transition écologique et solidaire ? Au début du colloque, Michel Rouget, directeur de l'agence d'urbanisme du grand Besançon, a émis une proposition : « Pourquoi ne pas mettre en valeur les bons exemples dans un observatoire national des projets identifiés lors du concours des entrées de ville ? » La métropole franc-comtoise ouvrira cette voie par la création d'un observatoire dans sa propre aire d'influence, en 2019. Elle espère remédier ainsi au talon d'Achille de l'urbanisme : les trous de mémoire, tombeau des intentions vertueuses.

➤ RÉAGIR À CET ARTICLE

Appels d'offres

Aménagement d'un local pour la création d'une micro-crèche.
74 - VIUZ LA CHIESAZ

Extension et restructuration du groupe scolaire René Cassin.

Dernières offres d'emploi



DEMATHIEU BARD
Chef de chantier (H/F)
NICE | 05 novembre 2018

72 - GUECELARD

RÉAFFECTATION DE LA MÉTALLERIE DU MAINE EN SALLE OMNISPORT.
72 - SILLE LE GUILLAUME

[Voir tous les appels d'offres](#) ⓘ

DANS LA MÊME RUBRIQUE



« Minéral végétal » met l'architecture et le paysage en fusion

Publié par Ulmer à la veille de Noël 2018, Minéral Végétal ne se contente pas de mettre en scène le dialogue entre Jean-Michel Wilmotte et Jean Mus : Dane Mc Dowell utilise les créations de [...]



A Orly, le parc Marcel Cachin prêt au décollage

Sur le site d'une ancienne cité d'urgence, la ville d'Orly requalifiera en 2019 le parc [...]



Le Club plans de paysage cherche la contagion positive

Le Club plans de paysage a franchi un seuil. Avec 92 membres dont 15 accueillis le 4 [...]



Une chaire d'entreprise veut rendre vie aux déblais de chantiers

Le projet « Terres et paysage » associe l'Ecole nationale supérieure de paysage de [...]

HAYS

HAYS
ECONOMISTE TCE CONFIRME
H/F
LYON | 05 novembre 2018

HAYS

HAYS
RESPONSABLE POLE
PATRIMOINE h/f
GRENOBLE | 05 novembre 2018

[Toutes les offres d'emploi](#) ⓘ

LES PRODUITS DU BÂTIMENT



[VOIR TOUS LES APPELS D'OFFRES](#) >

En partenariat avec **Bati**produits!

Éditions du Moniteur

**Le Moniteur n°6000
du 26 octobre 2018**

Date de parution :
10/2018

**Aménager sans
exclure, faire la ville
incluante**

Date de parution :
09/2018

**AMC n°261 - Spécial
Intérieurs 2017**

Date de parution :
07/2017

[Accéder à la Boutique](#)

LES BONNES RAISONS DE S'ABONNER

Au Moniteur

- › La veille 24h/24 sur les marchés publics et privés
- › L'actualité nationale et régionale du secteur du BTP
- › La boîte à outils réglementaire : marchés, urbanismes, environnement
- › Les services indices-index

[› JE M'ABONNE](#)



LE MONITEUR
FORMATIONS 2019

Le catalogue 2019
est disponible !

[Télécharger](#)

Une marque du groupe

Tout savoir sur le Moniteur

[Contacts](#)
[Mentions légales](#)
[RGPD](#)